

## **Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration de l'APEEE du 15 novembre 2012**

**Présidence :** R. Frizon.

**Étaient présents :** A-C. Adserballe, E. Angliviel, H. Altenberg, C. Arentoft, M. Barbero, C. Cauderan, S. Chaitkin, C. Chevalier, L. Cova, D. Delehaye, M. Del Monte, T. Fernandez-Gil, K. Glowacka-Rochebonne, S. Grohs, R. Harvey-Kelly, B. Immenkamp, Z. Krasznai, V. Lesoile, E. Leurquin, G. Luciani, I. Manrique De Lara, K. Mathe, P. Moles-Palleja, R. Redel Molleda, A. Rogalski, F. Rossignol, T. Sejersen, A. Somoza, A. Soussi Nachit.

**Étaient excusés :** W. Behrndt, D. Chircop, P. Choraine, B. Ferrari, A. Kobe, S. Obermaier, P. Rey Garcia, S. Ridley, V. Solvignon.

### **1. Adoption de l'ordre du jour.**

Deux points sont rajoutés en « Divers » : demande de subvention pour la fête de Noël « allemand langue étrangère » et relance projet hanti-harcèlement.  
L'ordre du jour est adopté.

### **2. Adoption du compte-rendu du CA du 1er octobre 2012.**

Le compte-rendu du CA du 1<sup>er</sup> octobre 2012 est adopté.

### **3. Préparation de l'Assemblée générale du 6 décembre 2012 – présentation des comptes.**

R. Frizon rappelle qu'après examen des comptes, l'Assemblée générale (AG) devra donner décharge aux administrateurs pour les comptes de l'APEEE.

Les comptes de l'APEEE (représentation des parents) portent sur un budget bien moindre comparé à celui de l'APEEE Services (transport, cantine, Césame). Ces comptes seront annexés au rapport d'activité 2011-2012.

A. Somoza demande pourquoi il existe deux Asbl.

À l'origine, il existait plusieurs Asbl (cantine, transport, Césame), gérées chacune séparément. L'Asbl APEEE Services, qui regroupe désormais ces 3 entités, a pris effet le 1<sup>er</sup> septembre 2011. L'objectif de la révision des statuts de nos Asbl était d'une part de tirer les conséquences de la volonté de l'école de se retirer de la gestion des services et d'autre part de simplifier la gestion des services en essayant de n'avoir qu'une seule Asbl. Les débats parmi certains parents qui suspectaient de possibles transferts de fonds entre structures a finalement conduit, dans une solution de compromis, à deux Asbl : l'APEEE et l'APEEE-Services. L'APEEE en tant que représentation des parents est restée séparée. Par contre, l'Assemblée Générale de l'APEEE Services est constituée du CA de l'APEEE. Les 2 continuent ensemble à former un tout, d'une certaine façon. D'où aussi la présentation conjointe des activités et des comptes. Les bonnes volontés sont les bienvenues dans les comités de gestion des services (composés d'un groupe de 3 ou 4 parents bénévoles), prêtes à comprendre, s'investir et participer à la prise de décision. La gestion des Services nécessite un travail important ; les équipes ont besoin de se renouveler (R. Frizon). Il y a 3 réunions par an pour les comités de gestion « Transport » et « Césame » (E. Leurquin), mais celles-ci sont mensuelles pour la « Cantine » (T. Fernandez-Gil).

Au niveau **des comptes de l'APEEE** (R. Frizon) :

- les recettes proviennent des cotisations versées par les familles (40€ par famille) ;
- les charges sont principalement constituées de la rémunération de la secrétaire et de quelques frais administratifs.

A. Soussi Nachit détaille les **comptes et le budget 2011-2012** et répond à diverses questions :

- le budget prévisionnel pour 2011-2012 prévoyait une perte de 21.674 €. La perte réelle 2011-2012 a finalement été ramenée à 12.767,66 €. La perte budgétée était maîtrisée car volontaire et due à un don (voté lors de l'Assemblée Générale de décembre 2011) en faveur de Césame. Césame connaît effectivement une situation déficitaire depuis la suppression de la cotisation annuelle de 6,50 € par famille (environ 7.000 € au total) et de la subvention annuelle de l'école (de l'ordre de 23.000 €).
- Le budget prévisionnel comprenait aussi un investissement de 8.000 €, lié au projet du nouveau site internet de l'APEEE. Il n'a pas été réalisé, par manque de temps notamment et d'efforts concentrés sur le déménagement d'une partie des enfants vers Berkendael.
- Dans les charges réelles figurent les indemnités liées à la rupture de contrat avec l'ancienne secrétaire.
- La perte réelle a finalement été limitée par rapport aux prévisions.
- Le bilan au 31.08.2012 présente des « produits à reporter » : il s'agit des cotisations APEEE versées par les parents jusqu'au 31.08.2012, mais concernant l'année scolaire 2012-2013. Une annexe explicative serait la bienvenue dans le Rapport d'activité 2012 (E. Angliviel).

A. Soussi Nachit poursuit avec le **budget pour 2012-2013** :

- les cotisations baissent légèrement, mais l'école compte une centaine d'enfants en moins par rapport à l'an dernier.
- Les honoraires (question d'A. Somoza) correspondent aux prestations du cabinet comptable Debroux, qui a repris le dossier suite au départ à la retraite de Mme Villermet (ancienne comptable interne).
- La charge exceptionnelle (question de M. Del Monte) correspond à la subvention exceptionnelle éventuellement octroyée à un élève de 7<sup>ème</sup> secondaire connaissant une situation familiale exceptionnelle. Cette question a déjà été évoquée au CA précédent. Mme Ruiz-Esturla n'a pas encore accordé d'aide à cette famille ; la question est toujours étudiée, le dossier est en attente (R. Frizon).
- Le budget prévisionnel se solde par un bénéfice de 12.022,56 €.

Sont ensuite abordées deux questions qui font débat :

- Faut-il procéder à un **audit interne** ? Légalement, l'APEEE n'y est pas obligée. La comptabilité est réalisée par un organisme extérieur certifié (E. Leurquin), l'audit externe n'est donc pas nécessaire. Mais il est possible de le faire ; le coût rapporté au risque encouru et au résultat apporté en vaut-il la peine ? Y a-t-il un risque (R. Frizon) ? Les parents veulent être assurés de la régularité des comptes (A. Somoza). Il s'agit aussi d'une question de confiance (R. Frizon) ; les comptes peuvent à tout moment être consultés par les parents, la transparence est totale (A. Soussi Nachit).

- L'APEEE peut-elle accorder une **subvention de 30.000 € à l'APEEE Services** (à la demande de cette dernière), pour Césame ? L'an dernier un don du même montant a déjà été accordé à Césame, en raison d'une situation déficitaire. Se pose alors la question des réserves de l'APEEE ; celles-ci s'élèvent à 88.572 € compte-tenu de la perte au 31.08.2012 (P. Moles-Palleja). Les réserves de l'APEEE Services (environ 500.000 € pour l'ensemble des Services) ne représentent quant à elles que peu de mois d'autonomie ; le service Transport étant face à plusieurs inconnues (Berkendael, restrictions budgétaires à la Commission, ...), il semble prudent de ne pas toucher à ces réserves.

Cette seconde et dernière aide pourrait permettre à Césame de clôturer ses comptes avant de prendre les mesures adéquates (R. Frizon). B. Immenkamp questionne quant aux mesures prises ou à prendre, et pourquoi avoir attendu une année de plus avant de réagir. E. Leurquin rappelle

que la fermeture du bâtiment de Fabiola et le déménagement vers Berkendael ont pris les parents de cours ; de nombreux efforts ont été concentrés sur ces points-là, au détriment d'autres points à traiter. G. Luciani s'engage à y travailler dès le lendemain. V. Lesoile propose d'appliquer de nouveaux tarifs (activités à prix coûtant) dès le 2<sup>ème</sup> semestre pour le primaire (les activités étant semestrielles). A. Somoza insiste sur le fait qu'octroyer à nouveau une subvention à Césame supprime son caractère exceptionnel, et que Césame retrouvera l'équilibre de ses comptes au détriment de ceux de l'APEEE. R. Frizon rappelle que le déficit constaté pour 2011-2012 avait été budgété. Il semble par ailleurs important, en vue des mesures à prendre, que les parents soient informés des restrictions budgétaires ayant touché Césame (C. Chevalier et A. Rogalski).

En conclusion, le CA décide d'octroyer à Césame une subvention exceptionnelle de 15.000 € cette année, ce qui ne mettrait pas les comptes de l'APEEE en danger. Par contre, chaque Service doit arriver à l'équilibre ; il n'y aura pas de subvention générale, systématique. Césame doit maintenir et/ou favoriser les activités rentables, et trouver des solutions pour les activités moins rentables ou déficitaires. Les parents seront informés de cette décision de subvention lors de l'AG du 6 décembre prochain (R. Frizon).

Le déficit prévisionnel corrigé s'élèverait dès lors à 2.977,44 € (A. Soussi Nachit).

## 4. Suivi des réunions.

### a) Conseil d'Education (CE) primaire du 2 octobre 2012

E. Leurquin résume cette réunion, en citant les sujets abordés :

- la rentrée à Uccle et à Berkendael,
- annonce d'une inspection générale de l'école au mois de mai 2013,
- nouveau programme de mathématiques pour l'école primaire,
- nouvelle salle de mathématiques,
- projet « Art et géométrie » mis en place en Education artistique.

En quoi consiste **l'inspection générale** (I. Manrique De Lara) ? Un groupe d'inspecteurs des Etats membres vient passer une semaine sur le site de l'EEB1. Ils assisteront à quelques cours (mais pas dans le but d'inspecter les enseignants dans leur matière). Ils rencontreront la direction, les représentants des parents et ceux des élèves. Ils examineront les procédures de recrutement (dossiers personnels des enseignants). Ils feront ensuite un rapport écrit, suite auquel ils attendront des réactions (R. Harvey-Kelly). C'est le bon moment pour faire remonter les griefs des parents. Auprès de qui faut-il faire remonter les plaintes des parents envers certains enseignants (C. Caudéran) ? C'est à voir avec l'inspecteur ; la direction ne peut intervenir lorsqu'il s'agit de détachés (contrairement aux chargés de cours, recrutés localement par l'école) (R. Frizon). En section hongroise, il n'y a pas eu de rencontre entre parents et inspecteurs pendant plusieurs années. Les parents ont finalement demandé à rencontrer l'inspecteur durant sa visite, cela s'est très bien passé et l'inspecteur souhaite désormais poursuivre les échanges régulièrement (Z. Krasznai).

Le rapport sera destiné au Board of Government.

Un important problème de communication est soulevé entre les parents et la direction de **Berkendael** (K. Glowacka-Rochebonne, E. Angliviel, A. Rogalski, M. Del Monte, A. Kedra). Les parents souhaiteraient pouvoir accéder au parking en-dehors des horaires de bus (notamment si une situation personnelle ou médicale le justifiait). Le système Kiss&Ride pose problème dans sa forme actuelle : problèmes de circulation, trop rapide pour les enfants (et pour les parents) voire brutal. Aucune facilité n'est accordée aux parents qui ont des enfants sur les deux sites, et Mme Nordström refuse tout dialogue à ce sujet. Ce qui est d'autant plus incompréhensible que la solution existait du temps de l'EEB4 sur le site.

Autres problèmes soulevés : a-t-on une date pour l'installation des jeux dans la cour de Berkendael, un calendrier pour les travaux de Fabiola (K. Glowacka-Rochebonne) ? Il faudrait un éclairage dans la cour de Berkendael (A. Rogalski). Du fait de l'organisation du Kiss&Ride, il n'y a plus aucun contact entre les parents et les enseignants, alors que cette communication reste

nécessaire ; passer par l'agenda ne suffit pas (E. Angliviél).

G. Luciani et P. Moles proposent de demander un Conseil Sécurité et Hygiène (CSH) extraordinaire consacré à Berkendael, sur le site de Berkendael. Proposition reçue avec enthousiasme.

### **b) Conseil Sécurité et Hygiène (CSH) du 2 octobre 2012**

P. Moles-Palleja présente une synthèse du dernier CSH et fait référence au compte-rendu (CR) de la réunion (CR joint à l'invitation de ce CA).

**A Berkendael** tout d'abord :

- les parents soulignent toujours le nombre insuffisant de WC ; certains d'entre eux apportent également des lingettes pour pallier le manque de lavabos dans les classes (K. Glowacka-Rochebonne). Toute installation touchant aux bâtiments nécessite l'autorisation de la Régie des bâtiments, qui n'a pas l'intention d'investir à Berkendael dans les années à venir (G. Luciani).
- Des poubelles ont été ajoutées.
- Le médecin scolaire est sur le site les lundi, mardi et jeudi matins.

E. Angliviél insiste sur un problème de sécurité : lorsque le garde quitte sa loge, les enfants se rendant aux toilettes peuvent emprunter une porte de sortie et quitter le site sans être vus. Elle demande de trouver une solution rapidement, sous forme, par exemple, d'installation d'une alarme se déclenchant à l'ouverture de la porte. K. Glowacka-Rochebonne rappelle qu'il est toujours aussi facile de pénétrer sur le site de Berkendael, même sans badge.

**À Uccle** ensuite :

- il est prévu d'installer un panneau informatif mentionnant l'arrêté royal d'interdiction de fumer.
- l'école envisage aussi d'installer un système d'alerte afin d'envoyer un message à l'attention des élèves en cas de nécessité (par exemple, ne pas sortir des classes). Un appel d'offre est lancé.
- l'exercice d'évacuation (alerte incendie) s'est déroulé correctement.
- l'école prépare une brochure regroupant toutes les informations concernant la sécurité et la santé sur le site.

Beaucoup de vêtements perdus par les enfants n'arrivent jamais jusqu'à Eureka. Comment est organisé le ramassage de ces vêtements ? Par qui ? (A. Kedra).

S. Chaitkin s'interroge quant aux badges : sont-ils portés, utiles, qui en dispose ? A. Soussi Nachit rappelle l'historique de leur mise en place. Il s'agit d'un compromis permettant aux parents d'entrer sur le site malgré la réticence de Mme Nordström (S. Grohs).

### **c) Conseil d'Ecole (SAC) du 9 octobre 2012**

R. Frizon explique qu'il s'agit d'une réunion de préparation du Conseil d'Administration de l'école, et réunissant la direction de l'école (Mmes Ruiz-Esturla et Nordström et MM. Studer et Boithias) avec les représentants du personnel, des élèves et des parents.

Quatre parents peuvent y assister, à tour de rôle.

Ont été abordés :

- la rentrée scolaire (bilan),
- les résultats scolaires,
- la fête de l'école (date fixée au 27 avril 2013), entre autres.

Cf. le compte-rendu de la réunion joint à la convocation pour ce CA de l'APEEE.

Au niveau des résultats scolaires 2011-2012, a été abordé le problème récurrent des taux d'échecs importants en S4, section francophone, en sciences notamment. Ce problème n'est pas spécifique à l'Ecole Européenne d'Uccle (R. Frizon).

I. Manrique De Lara avance une cause pouvant être liée à certains enseignants mais aussi au

désintérêt croissant des jeunes pour les sciences (en section espagnole). E. Leurquin rappelle le RDV pris la semaine prochaine avec l'inspecteur du secondaire (section FR) afin d'aborder ces difficultés.

C. Caudéran demande s'il y a eu un « effet Berkendael » ? Non, les inscriptions en maternelle et P1 sont comparables à l'an passé et très peu de désistements ont été enregistrés. (R. Frizon).

#### **d) Conseil d'Administration de l'École du 19 octobre 2012**

Le CA de l'école est présidé par le Secrétaire général, M. Kivinen, et regroupe la direction de l'école, deux représentants de l'APEEE (E. Leurquin et R. Frizon), des représentants des enseignants, et la représentante de la Commission, Mme Bardoux.

E. Leurquin expose les thèmes abordés lors de ce CA :

- L'école de Bruxelles I connaît une baisse de population (3.058 élèves), mais les prévisions sont à la hausse afin de soulager Bruxelles II et III.
- L'ouverture d'une option est conditionnée par un minimum de 7 élèves. Il peut toutefois y avoir des dérogations, notamment en regroupant des classes de deux niveaux ou alors en réduisant le nombre d'heures de cours (1 heure au lieu de 2 ou 3 heures). L'APEEE a fait remarquer que c'était soit l'une soit l'autre option et a priori pas les deux. Le Secrétariat Général a précisé que c'était la norme, mais que le CA était libre d'en décider autrement.
- Les taux d'échecs ont là aussi été abordés. Il s'agit d'un problème complexe. Un groupe de travail a été mis en place, au niveau du conseil supérieur des inspecteurs.
- La composition des conseils de discipline.
- Les élèves à besoins spécifiques (SEN).
- Les travaux au bâtiment Fabiola : il y a eu une réunion du groupe de suivi des EE de Bruxelles (APEEE, directeurs, Secrétaire Général, représentants des professeurs et APEEE des quatre écoles) le 4/10/2012. Il a été discuté des perspectives d'inscriptions pour les années à venir. Il a été demandé aux représentants de la Régie des bâtiments d'engager les travaux du Fabiola le plus rapidement possible et d'informer les parents et l'école de manière régulière (tous les deux mois si possible). Même si la rentrée à Berkendael s'est globalement bien passée, les délais doivent être maintenus. Quel est l'agenda des travaux ? Dans la ligne du budget 2013 figurent l'étude et le début des travaux ; dans le budget 2014 figure le gros des travaux (R. Frizon).

M. Del Monte repose la question de l'amiante (notée dans un précédent compte-rendu de CA de l'APEEE). Mme Ruiz-Esturla a effectivement demandé à la Régie des bâtiments de sécuriser le site de Fabiola pendant la durée des travaux (le risque lié à l'amiante est inexistant lors de l'utilisation des bâtiments, mais pourrait exister lorsqu'on déplace ou manipule des matériaux s'ils présentaient des traces d'amiante) (R. Frizon).

### **5. Conférence sur les assuétudes (26 et 27 novembre 2012)**

E. Leurquin rappelle qu'à la suite de la descente de police dans l'école au printemps dernier, les parents (l'APEEE) se sont demandés si c'était la seule chose à faire pour lutter contre les assuétudes. Une approche préventive est proposée, ciblant les adolescents d'une part, les parents de l'autre. E. Leurquin et P. Moles-Palleja ont rencontré l'Asbl Infordrogues. Cette dernière rencontre les enseignants le 26 novembre 2012, à l'école. L'objectif est d'atteindre les adolescents, au moins indirectement.

Parallèlement, l'APEEE et Yannik Gladsteen (psychologue de l'école secondaire) ont organisé deux conférences « Consommation de substances à l'adolescence (cannabis, alcool, etc.) » à destination des parents, les 26 et 27 novembre 2012, également sur le site de l'école (en français et en anglais).

A. Rogalski témoigne avoir été touché très récemment par une conférence sur les adolescents en détresse, à laquelle participait également Y. Gladsteen. Il encourage vivement les parents à assister à ces conférences, pensant que nombreux sont ceux qui manquent d'information sur ces sujets.

La prestation de la psychologue est payée par l'APEEE (300 € par conférence) ; en contrepartie,



les parents présents paieront une participation aux frais de 5 € à l'entrée de chaque conférence.

## **6. Points sur voyages scolaires (classes de neige, classes transplantées, voyages en secondaire)**

Un parent s'est engagé, suite à la menace de suppression des classes de neige, à chercher des alternatives aux voyages actuels (R. Frizon). Il a été rappelé lors de l'Assemblée Générale de l'Asbl « Classes de neige » le 12/11/2012 que la décision sera prise par le Conseil d'éducation primaire. Il s'agit de faire remonter la volonté et les idées des parents le plus rapidement possible. C. Chevalier s'étonne du peu de contenu pédagogique durant ces voyages. E. Angliviel a accompagné une classe de mer : le prix lui semble bien trop élevé au vu des prestations offertes (peu d'activités concrètes, les accompagnants étant chargés du service aux repas, d'une partie du ménage, d'une partie des activités...). E. Leurquin propose de mettre une enquête en ligne (avant le prochain CE du primaire, du 14 janvier 2013), afin de recueillir les avis des parents. C. Caudéran pose la question du prix mais aussi de la motivation des enseignants.

A. Kedra souligne le retour très positif des parents polonais, mais regrette le manque de mixité entre les enfants des différentes sections, lors de ces voyages.

En secondaire, il devient difficile de trouver des enseignants acceptant d'organiser ces voyages et d'accompagner les élèves, surtout en 6<sup>ème</sup> (les enseignants partent avec des jeunes qu'ils ne connaissent pas). Ce dernier problème serait en partie réglé avec le voyage « de classe » en 2<sup>ème</sup> secondaire (R. Frizon et P. Moles-Palleja).

## **7. Prix du transport**

P. Moles-Palleja présente la question d'un parent quant à l'augmentation du prix du transport : ce prix est-il justifié ? Ne serait-il pas possible de supprimer quelques bus desservant l'école d'Uccle, sachant qu'ils sont empruntés par moins d'enfants et qu'ils ne sont pas remplis ?

H. Altenberg rappelle les chiffres : 2.195 enfants l'an dernier avec 50 bus ; 2.274 enfants actuellement avec 64 bus. Les parents de Berkendael ont choisi les bus directs (malgré la proposition de navettes par le gérant). L'ensemble a conduit à l'augmentation du prix du transport (1.466 € aujourd'hui). La gestion se fait au plus juste, mais il faut servir tout le monde. Ce n'est pas une question de nombre d'enfants, mais de nombre de lignes et de points d'arrêt afin de desservir toutes les zones d'habitation. Certains bus ont été supprimés mais il reste des contraintes incompressibles (arrêts ne pouvant être supprimés, durée maximum de trajet limitée à 1 heure, etc.). D'autre part, le prix doit être le même pour tout le monde (exigence de la Commission).

Z. Krasznai a été contacté par des parents de maternelle qui font référence au compte-rendu du CA de juin dernier : est-il possible de répartir les charges, l'APEEE pourrait-elle supporter une partie de cette augmentation ? Eventuellement par action de solidarité envers les parents qui ne bénéficient d'aucune subvention de la Commission ou autre aide extérieure (maternelles, catégories II et III). (R. Frizon). A. Rogalski demande d'être prudent et de vérifier auparavant si l'APEEE peut supporter cette aide financière.

Selon K. Glowacka-Rochebonne, Berkendael améliore le confort à Uccle ; pourquoi n'y aurait-il qu'un groupe de parents qui supporte ce surcoût ? Z. Krasznai ajoute que les maternelles ont subi le déménagement sans le vouloir ; pourquoi ne pas limiter l'aide aux maternelles, en signe de compensation ? A. Kedra rappelle que la décision a été prise avant la rentrée 2012 et que certains parents ont finalement choisi d'inscrire leur enfant dans d'autres écoles. Pourquoi subventionner les familles qui ont choisi de rester à Berkendael et pas celles dont les enfants sont à Uccle et qui subissent elles aussi le surcoût du transport, sans avoir rien demandé ?

R. Frizon conclut en disant que le débat pourra avoir lieu lors de l'Assemblée Générale du 6 décembre prochain ou lors du prochain CA. À cet effet, il demande à H. Altenberg de prévoir les chiffres nécessaires à un débat de fond (dont notamment le nombre d'enfants de maternelle utilisant le système de transport de l'école).

## 8. Fête de l'école.

La date de la fête de l'école est définitive : elle aura lieu le **27 avril 2013**.

Il faut commencer à l'organiser rapidement : trouver des parents motivés, créer un comité avec minimum 1 représentant par section (de préférence 2, primaire et secondaire).

Le thème sera double : 60 ans des Ecoles Européennes et Prix Nobel 2012 décerné à l'Union Européenne.

## 9. Bal du bac

P. Moles-Palleja rappelle la réunion organisée à ce sujet en octobre 2012. Les élèves organisent leur Bal du bac, mais ont besoin de personnes majeures pour signer les contrats occasionnés par l'évènement. L'école et l'APEEE ne sont pas parties prenantes ; les élèves ont donc besoin de parents qui les aident lorsqu'il s'agit de signer des contrats.

4 parents ont rejoint le comité d'organisation.

E. Leurquin remercie J. Charlat pour son aide au travers de son expérience passée.

## 10. Chaîne d'information entre parents

V. Lesoile invite les parents à mettre en place une chaîne d'information entre les parents, en cas de situations d'urgence (neige abondante, fermeture exceptionnelle de l'école...).

Les représentants de section peuvent contacter les représentants des parents de chaque classe afin de mettre ce système en place, en attendant d'autres solutions (R. Frizon). D. Delehayé indique l'existence d'autres possibilités techniques plus performantes et propose d'en informer l'APEEE prochainement.

## 11. Divers

- **Subvention fête « allemand langue étrangère »**

L'APEEE subventionne habituellement la fête de Noël organisée pour promouvoir l'enseignement de l'allemand-langue étrangère.

Une subvention de 150 € est à nouveau accordée cette année.

- **Relance projet anti-harcèlement.**

M. Barbero raconte le succès d'une phase pilote organisée en section italienne en 2006-2007 et regrette qu'aucune suite n'ait été donnée. La violence et tout autre harcèlement psychologique doivent être prévenus le plus tôt possible, dès le primaire. L'Université de Paix notamment propose des sessions, afin d'apprendre aux enfants à communiquer sans violence, de façon ludique. Un budget limité peut suffire, avec la collaboration de l'école.

E. Leurquin souhaite récolter des réactions, remercie M. Barbero pour son investissement en section italienne et cherche un groupe pilote pour contacter l'Université de Paix ou tout autre intervenant potentiel.

- **Prochain CA : jeudi 24 janvier 2013.**

Esther Proficz  
Rapporteur